Votre pouvoir d’achat préservé - un résultat syndical

L'indice-pivot pour la fonction publique et les allocations sociales a été atteint en août. Les allocations sociales et les pensions ont dès lors été indexées de 2 % en septembre et les salaires du secteur public en octobre. Le précédent dépassement de l'indice remontait au mois de mai 2017. Notre pouvoir d’achat est ainsi préservé.

Le coût de la vie ne cessant d’augmenter, en Belgique, les salaires et les allocations sociales sont indexés automatiquement. Grâce à ce mécanisme, notre pouvoir d’achat demeure inchangé.

L’indexation automatique n’est pas une augmentation de revenu. L’indexation automatique des salaires a été créée en 1920 pour préserver le pouvoir d’achat de la population. Le principe est simple : les salaires augmentent automatiquement lorsque les prix augmentent. Ainsi, les rémunérations dépendent de l’évolution du coût de la vie. Le mécanisme repose sur ce qu’on appelle l’indice-santé. Il reflète l’évolution des prix d’un panier de biens et de services, censé représenter la consommation des ménages. On y a toutefois soustrait certains produits nuisibles pour la santé (alcool, tabac, essence). Une fois que cet indice dépasse un certain seuil, appelé l’indice-pivot, qui représente une hausse de 2 % des prix par rapport à l’indice-pivot précédent, on indexe alors automatiquement les salaires de 2 %. Cela permet simplement de protéger votre pouvoir d’achat. Sans ce système, les travailleurs des secteurs faibles et les allocataires sociaux s’appauvriraient rapidement. Mais malgré tous ses avantages, l’indexation automatique est continuellement remise en cause.

En 2015, la Chambre, majorité contre opposition, avait donné son feu vert à un saut d’index de 2 % sur les salaires et les allocations. Une mesure largement décriée par l’opposition et soutenue par la majorité comme solution pour relancer l’économie du pays. Avec le saut d’index, lorsque les prix avaient augmenté de 2 %, mon salaire de 1 000 € était resté inchangé. J’avais ainsi subi une perte de pouvoir d’achat de 20 €.

La raison invoquée par le Gouvernement fédéral était que nos salaires avaient augmenté plus vite que dans les pays voisins. En termes de gain, le saut d’index, ce sont 2,5 milliards € de salaires supplémentaires pris aux travailleurs, et une économie, pour les employeurs et les administrations, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, une économie de 85 millions €.

L’effet du saut d’index continue à se faire ressentir, tout au long de notre vie, sur le montant de nos salaires, pensions et allocations sociales.

Les discussions sur les salaires et allocations sont loin d’être bouclées.

La FEB considère que le handicap salarial s'élève encore à 16, voire à 17 % par rapport aux pays limitrophes (France, Allemagne et Pays-Bas).

Dans son accord de l’été, le Gouvernement a décidé d’accélérer la dégressivité des allocations de chômage 6 mois après la perte d’emploi.

De nombreuses fédérations patronales continuent à exiger une réforme de l’indexation automatique des salaires et allocations sociales. On sait que leurs revendications sont régulièrement entendues par le Gouvernement fédéral.

Dans ce contexte, le maintien de l’indexation et, par conséquent, la préservation de votre pouvoir d’achat sont le résultat de votre affiliation syndicale et de la crainte de la réaction des organisations représentatives des travailleurs.

Personne n’a oublié que pendant la campagne électorale de 2014, Charles Michel était opposé au saut d’index. Il allait même plus loin, estimant qu’il s’agissait là d’une mesure qui n’allait pas dans le sens de la relance économique.

Ce Gouvernement s’est distingué par une renonciation régulière de ses engagements électoraux. Malgré de nombreux revers, la vigilance syndicale a permis de préserver le pouvoir d’achat auquel cette majorité de droite extrême n’aurait pas hésité à s’attaquer.

A quelques mois d’élections importantes, nous vous invitons à être particulièrement attentifs aux sujets socioéconomiques, aux politiques qui privilégient la solidarité, qui ont des conséquences très importantes pour tous les travailleurs et allocataires sociaux de ce pays.

Ne vous laissez pas distraire par des thématiques populistes qui mettent en avant des boucs émissaires : les jeunes trop fainéants, les femmes qui feraient mieux de rester à la maison au lieu d’encombrer le marché de l’emploi, les chômeurs profiteurs, les étrangers envahissants, les travailleurs âgés et leurs problèmes de santé,… Les préjugés vont bon train ; ils ciblent rarement les vrais responsables. En fait, certains partis politiques récupèrent nos peurs et nos souffrances pour encourager la propagation de préjugés dangereux et destinés à nous diviser.

«*Que pourrions-nous faire pour renverser la vapeur ? Par exemple, marteler auprès de nos politiques que nous voulons de vraies mesures contre les paradis fiscaux, un impôt sur les grosses fortunes, une répartition plus équitable des richesses et une réduction collective du temps de travail. Toutes ces mesures pourraient financer la création de nouveaux emplois, une meilleure protection sociale et ainsi, offrir un mieux-être à tous.[[1]](#endnote-1)* »

Eugène Ernst

1. CSC Migrants, ARGUMENTAIRE pour déconstruire les préjugés sur les réfugiés, page 15.

les migrants et les sans-papiers [↑](#endnote-ref-1)